

# INSTITUT DE COOPERATION POUR LA CULTURE

---

## Les Séminaires de l'Institut

### Participation à une Rencontre « étude de cas »

Vous souhaitez participer à une rencontre organisée par l'Institut sur une étude de cas et nous vous en remercions

Les séminaires de l'Institut de Coopération pour la Culture sont l'occasion d'explorer, de décrypter et d'analyser des projets. Avec les *études de cas*, nous pouvons nous appuyer sur des expériences concrètes pour alimenter nos réflexions sur une question centrale : *quelle action publique en faveur d'une culture humaniste ?* Nous explorerons un projet offrant la possibilité

d'aborder un ensemble de facettes : artistique, culturelle, territoriale (y compris européenne si possible), sociale, éducative, économique... Les thèmes centraux de l'Institut de Coopération pour la Culture s'articulent en 2014 et 2015 autour de la diversité, des singularités et du bien commun, des nouvelles modalités d'organisation et de gouvernance...

### Comment se déroulera la rencontre ?

#### *20 jours avant la Rencontre*

Vous recevrez un Dossier préparé par un responsable de projet ou d'une structure, documenté de 15 pages maximum

Ce Dossier rassemble des données couvrant d'une façon ou d'une autre les **8 thématiques** suivantes :

#### **Intitulé du projet**

Présentation de l'historique et du contexte. Présentation des acteurs porteurs du projet, des acteurs directement impliqués et éventuellement des acteurs associés. Présentation de la temporalité du projet : les principales étapes du projet.

Principaux objectifs et résultats attendus. Sur quels besoins identifiés au préalable a été construit le projet ?

Les activités et les services mis en œuvre dans le cadre du projet, les synergies expérimentées.

Les impacts réels et induits produits par le projet : en faveur des bénéficiaires, en faveur des organisations.

Les modalités de gouvernance du projet, en particulier sur la place de chaque type d'acteur y compris des habitants / usagers / bénéficiaires.

L'économie du projet et les modalités financières mises en place.

Evaluation du projet et perspectives.

**Une grille de questions** vous sera adressée en même temps que le Dossier pour que vous puissiez analyser les éléments contenus dans le projet et préparer la mise en commun avec les autres participants : caractérisation, décryptage et enseignements, traduction et généralisation.

## Pendant la rencontre

Les travaux sur les contenus se dérouleront systématiquement les jeudis après-midi, sur une demi-journée de 14 h15 à 18h30.

Le porteur de projet complète la présentation du projet par une intervention orale d'une trentaine de minutes en s'appuyant sur les 8 rubriques structurant l'étude de cas.

Après cette présentation orale, les participants analyseront, décrypteront, interrogerons le projet présenté durant 2 heures, durée pendant laquelle le porteur de projet sera observateur et prendra des notes.

Les deux dernières heures seront consacrées à une discussion avec le porteur de projet. et à un approfondissement des problématiques repérées grâce à l'étude de cas.

## Après la Rencontre

### La publication

En s'inscrivant à un séminaire, chaque participant s'engage à produire un compte rendu personnel / professionnel de ce qu'il tire comme enseignement(s) de ce temps de réflexion et d'analyse. Par la **production d'une demi-page minimum**, nous tentons une nouvelle forme d'éditorialisation s'appuyant sur les contributions de chacun.

Chaque séminaire fera donc bien l'objet d'une publication.

### Le bilan de la rencontre

Si vous êtes disponible, vous serez conviés à la séance de bilan le lendemain.

### Le travail sur le bilan se déroulera le vendredi matin de 9h30 à 12h30.

Les membres actifs de l'Institut disponibles se réuniront pour extraire de la rencontre de la veille des enseignements plus généraux, pour préparer le séminaire suivant et faire le point sur la vie de l'association.

Les participants de la veille seront conviés à ce temps d'évaluation.

## Pour participer à cette Rencontre

Les séminaires sont ouverts aux membres actifs et aux personnes intéressées par la démarche de l'Institut. Nous avons fixé à **15 le nombre maximum de participants** à chaque séminaire.

Une participation aux frais de 20,00€ est demandée aux membres pour chaque rencontre (gratuit pour les membres actifs et bienfaiteurs). Pour une 1ère participation, 10,00 € sont à ajouter pour l'adhésion à l'association en qualité de membre usager pour l'année en cours.

Rappelons que chaque membre a la possibilité de devenir « **membre actif** » après avoir participé au moins à trois séminaires.

